



Pôle Éducation Enfance Jeunesse
Tél. 05,59,64,49,53 – deej@ville-tarnos.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Délibération du Conseil Municipal du 9 Juillet 2020

Activité	Quotient Familial (CAF)	Tarifs	Tarifs majorés	Tarifs PAI	Repas froids
Restauration scolaire	$0 < \underline{QF} < 620$	1,00 €	1,30 €	0,52 €	0,50 €
	$620,01 < \underline{QF} < 905$	2,00 €	2,60 €	1,05 €	1,00 €
	$905,01 < \underline{QF} < 1200$	2,80 €	3,64 €	1,47 €	1,40 €
	$1200,01 < \underline{QF} < 1500$	3,10 €	4,03 €	1,63 €	1,55 €
	$1500,01 < \underline{QF} < 1800$	3,60 €	4,68 €	1,89 €	1,80 €
	$\underline{QF} > 1800,01$	4,10 €	5,33 €	2,15 €	2,05 €

Les repas doivent être réservés au préalable de la consommation, les délais sont les suivants :
15 jours pour la restauration scolaire
4 jours pour le centre de loisirs

*Il est demandé aux familles de respecter ces délais pour des raisons d'organisation.
**Sauf situations exceptionnelles précisées au règlement intérieur,
tout repas réservé et non consommé sera facturé et
tout repas non réservé consommé fera l'objet d'une majoration***

Réservation sur l'Espace Famille :
<https://ville-tarnos.espace-famille.net> (munissez vous de votre code famille et de votre mot de passe)
ou au service de la DEEJ – Hôtel de Ville